

La langue et le sociolinguistique

Françoise Gadet

Modyco - Université de Paris-X Nanterre

Dans le contexte académique des années 70, à une époque où se constituaient en France à la fois la sociolinguistique et l'analyse de discours, les linguistes qui se trouvaient être parmi les acteurs de ces nouvelles problématiques réfléchissaient sur les conditions de leur émergence au sein de la linguistique (qui ne s'appelait pas encore sciences du langage). Bernard Gardin et moi étions parmi eux, et si nous étions bien d'accord sur l'importance théorique de cette émergence, et sur la façon dont elle ouvrirait sur des questions sociales et politiques, nos points d'accord s'arrêtaient à peu près là. La source de notre opposition, qui a nourri de nombreux débats entre nous, portait sur la conception du linguistique, sur le rôle à accorder à la langue. Le clivage, qui existe d'ailleurs toujours aujourd'hui, concerne l'ensemble des disciplines interprétatives, et il passe entre les linguistes qui s'appliquent à mettre à jour le travail de catégories de la langue en étudiant comment elles sont mises en œuvre dans des discours, et ceux qui s'intéressent davantage à des pratiques ou des usages, à travers le sens des actions où s'engagent les locuteurs.

1. La langue affectée par le sociolinguistique

Le terme de *langue* (de même qu'une discussion sur la conception que l'on peut en avoir) a insuffisamment fait l'objet de débats ou de tentatives de définition dans la sociolinguistique. Dans la sociolinguistique française pas plus qu'ailleurs¹ : c'est qu'il est pris comme une évidence, située au-delà de toute mise en discussion.

A un certain niveau de généralité, on peut dire que la sociolinguistique se confronte à la diversité et à l'hétérogénéité des façons de parler : diversité des langues, des codes, des variétés ; et diversification à l'intérieur d'une langue, que l'on saisit traditionnellement avec les notions de *variation* et de *changement*. Elle peut ainsi ouvrir à la prise en compte de données de langue diversifiées, posant une question décisive à une approche centrée sur le système : dans quelle mesure est-ce qu'une perspective sociolinguistique affecte la langue même ?

Les sociolinguistes ont en général oscillé, quant à leur rapport au matériau linguistique, entre deux positions. La première consiste à se passer de références aux catégories de langue telles qu'elles sont construites par les grammairiens (soit en se référant davantage à des indices langagiers ou paralinguistiques qu'à des catégories linguistiques ; soit en privilégiant un plan pragmatique, ou encore en tentant d'accéder au contenu sans considération de la façon de le dire). La deuxième regarde la « langue en contexte social » comme un lieu d'application, parmi d'autres, d'une linguistique constituée sans référence au social, en reconduisant les catégories des linguistes, qui seront ensuite mises en co-variation² avec des catégories sociales, à peu près inmanquablement pré-établies elles aussi (*i.e.* telles qu'elle peuvent être construites par des sociologues qui n'auraient pas de préoccupations de discours).

Ces deux positions ne se distinguent qu'en apparence, car elles partagent le présupposé selon lequel le fait d'adopter un point de vue sociolinguistique demeurera sans incidence sur l'analyse de la langue telle que la pratiquent les grammairiens : la langue pourrait alors rester conçue comme elle l'est par des linguistes ayant défini leur objet sans questionnement social ni écologique. Les théories sociolinguistiques n'ont ainsi traditionnellement pas produit de modèle de la langue : les sociolinguistes s'en passent, ou reconduisent ceux des linguistes, sans doute parce qu'ils sont, comme beaucoup des linguistes, dans l'évidence que quelque chose que l'on peut appeler « langue » existe bien³.

Il n'y aurait dès lors pas d'ordre propre du sociolinguistique, qui serait autonome et par rapport à la langue et par rapport à la dimension socio-historique et discursive.

2. La langue affectée par la variation

Les sociolinguistes ont ainsi, par exemple dans la tradition issue des travaux de Labov, tiré parti de l'existence de certains éléments variables, surtout phonologiques. Mais la même procédure a aussi été appliquée à la syntaxe, comme si le fait de passer d'un plan à un autre, d'un plan non significatif à un plan investi dans le discours, ne devait rien changer. Ainsi, des phénomènes comme la négation, l'interrogation, ou le détachement, se trouveront autonomisés en tant que points d'incidence de la variabilité linguistique et discursive. Eparpillés du point de vue du système (Gadet 2004), ces points laissent ouverte la question de la façon dont les locuteurs peuvent s'y prendre pour identifier les ressources variables sur lesquelles ils peuvent compter, et pour les investir à des fins sociolinguistiques. Car est-ce qu'il existe du stable dans la langue, hors de ce qui a été donné comme stabilisé lors de la construction de la grammaire ? Une conception un peu datée, bien que toujours en vigueur chez beaucoup (qui seraient d'ailleurs bien embarrassés d'illustrer cette thèse au-delà de quelques stéréotypes récurrents), regarde la langue comme une combinaison de zones à la variabilité hiérarchisée (allant du strictement invariant à l'extrêmement variable).

Pour un point de vue sociolinguistique, le plus grand inconvénient d'une telle conception me semble être qu'elle vient à la rescousse d'une certaine idée de la langue comme fondamentalement marquée par l'unitaire et l'homogène. Ainsi, étant du même ordre, elle se trouve en parfaite connivence avec les conceptions des grammairiens. En conséquence, la notion de langue, que les linguistes se représentent volontiers sous une forme d'homogénéité, ne serait pas profondément touchée par des faits de l'ordre du sociolinguistique⁴.

Si les sociolinguistes ont raison de regarder « la variation »⁵ comme un phénomène primitif, à ce point fondamental dans la langue qu'il devrait faire partie de la définition même de la notion de langue, il faut relativiser le point de vue d'homogénéité et d'abstraction qui est le propre des grammaires, avec des données qui ne sont généralement pas prises en compte par elles. De telles données ne pouvant être offertes par l'intuition (en effet, on sait au moins depuis Labov à quel point les données de variation résistent à l'intuition), c'est aujourd'hui des grands corpus qu'on les attend. Mais au-delà d'un consensus en passe de devenir politiquement correct en sciences du langage (Cappeau & Gadet à paraître), la réflexion porte sur le rapport entre qualitatif et quantitatif, à la fois en amont sur les protocoles de constitution⁶, et en aval quant à ce qu'on en fera.

Or, la question sur la nature des données est cruciale, si l'on admet que certaines données auront pour effet de soulever de nouvelles questions quant au fonctionnement de la langue. Le français, parlé de façon maternelle en plusieurs points du globe (moins que l'anglais, mais plus que la plupart des autres langues), offre en effet une palette très riche de variation diatopique, qui impose de parler *des* français, sous l'angle d'une pluralité, et non d'une homogénéité généralement supposée dans les grammaires, qui cherchent à décrire le partagé par les locuteurs plus que le différent. L'Europe hors

France ne manifeste que quelques traits remarquables car, les langues ne se souciant pas de frontières politiques, il n'y a pas de français belge ou suisse. Quant à l'autre ensemble natif, le français d'Amérique, il a l'intérêt de cumuler les propriétés sociolinguistiques de l'archaïsme, de l'isolement par rapport au berceau de la langue, et des effets prolongés d'une transmission historiquement peu médiée par l'écrit.

3. La langue affectée par le parlé

Parmi les faits de variation, c'est la prise en compte de données orales ordinaires qui conduit le plus radicalement à interroger la pratique grammaticale commune (Berrendonner 2002 et 2004, Miller & Weinert 1998). Or, de telles données n'étaient à peu près pas disponibles dans les années 70, par l'état des développements technologiques, tout autant que par les représentations idéologiques concernant les objets linguistiques qui méritaient l'attention ; en tout état de cause, elles étaient loin d'être évaluées comme elles le sont aujourd'hui.

Les linguistes affichent volontiers le primat qu'ils accordent à la langue parlée, au moins depuis Saussure. Pourtant, une prise en compte de l'oral en tant que tel n'est guère manifeste dans le rapport courant qu'ils entretiennent à la langue, qui véhicule en général le même préjugé scriptiste que celui de l'ensemble des locuteurs. Au contraire, une réflexion approfondie sur la langue orale ou écrite devrait permettre de soulever la question : en quoi le fait qu'un énoncé soit produit par oral a-t-il des incidences sur la forme de langue pratiquée ?

Les données d'oral ne sont semblables à celles de l'écrit que tant qu'on n'a pas fait appel à un ordre de faits qui ne risquent pas de rencontrer l'unanimité chez les grammairiens : la langue parlée « spontanée »⁷. Ce qui vient poser la question de l'objectif assigné à une description grammaticale : quelle langue s'agit-il de montrer ? « La langue » tout court, dont il n'y a alors pas à se soucier qu'elle soit effectivement parlée, ni par quel(s) locuteur(s), ni dans quelles circonstances, et qui va alors inévitablement tendre à demeurer celle des grammairiens, dans ce qu'elle a de commun avec l'écrit ; ou bien la langue de locuteurs existants ?

Si la syntaxe apparaît tellement liée à la notion de phrase, est-ce un effet de ce que les grammairiens sont guidés par un modèle de l'écrit ? Ou bien, la phrase peut-elle aussi être une unité de langue orale ? Les locuteurs ne respectent pas particulièrement l'organisation en phrases lorsqu'ils parlent (Berrendonner 2002, sur le lien entre phrase et écrit), et certains énoncés soulèvent d'insolubles problèmes de segmentation, parce que l'oral permet des regroupements qui ne sont pas admis à l'écrit, souvent absorbés par la courbe intonative. L'oral attesté progresse par retouches, bribes, inachèvements, interruptions, piétinements, qui informent sur les processus de sa production en continu, et révèlent ses modes de structuration.

C'est pour assumer de telles données que Berrendonner 2004 distingue entre deux niveaux d'analyse syntaxique, qui mettent en jeu des unités et des modes de relation différents : une organisation réactionnelle d'une part (micro-syntaxe), et de l'autre un mode d'association entre les clauses verbales et la multi-canalité de l'oral (intonation, gestes, regards), qu'il appelle macro-syntaxe. Ce sont les conditions de production qui donnent lieu à une orientation préférentielle de l'écrit vers une organisation en micro-syntaxe, et de l'oral vers une organisation en macro-syntaxe.

4. La langue affectée par l'interaction

Mondada (1998) évoque le gommage de l'interaction comme un « paradoxe fondateur en linguistique ». Même chez les sociolinguistes, on peut en effet distinguer deux perspectives quant à l'approche du social. Ils rapportent ce qu'ils constatent de non-homogène dans la langue soit à la diversité des locuteurs (compte tenu de tous les facteurs

extra-linguistiques qui peuvent être associés à leur diversité), soit au locuteur en tant qu'être social ayant la faculté de moduler ses usages selon les situations, et spécialement selon les interactions dans lesquelles il est partie prenante. Cette opposition, sur laquelle repose plus ou moins implicitement la conception variationnelle, intervient entre, selon les termes de Halliday 1978, la « variation selon l'utilisateur » (dès lors fait « porteur » de ses identités) et la « variation selon l'usage » (où le locuteur est d'emblée interactif). Mais une telle conception rencontre des limites, du fait qu'il n'y a pas d'usage sans entrée dans de l'usage, et pas d'identité sociolinguistique sans entrée en interaction.

La définition et la délimitation de « variétés » engage à se demander s'il est possible de les caractériser en termes linguistiques, ou bien si une telle opération ne peut intervenir qu'en termes extra-linguistiques. Ainsi, par exemple, si les frontières diatopiques d'un « français de Louisiane » sont (apparemment) faciles à tracer, parce que d'ordre spatial, il n'en va pas de même pour les variétés diastratiques ou diaphasiques. Ainsi d'un « français familier », dont tout locuteur est porteur si les modalités d'interaction y engagent : étant donné la souplesse stylistique, et si l'on raisonne par trait linguistique, il s'avère difficile de faire passer une frontière entre « standard » et « familier ». Sauf à reconduire les simplifications des débuts de la problématique des niveaux de langue ou les modèles des grammaires scolaires, opposant, selon un parallèle peu problématisé avec le lexique, des niveaux dits standard, familiers ou populaires (par exemple : *que dit-il ?*, *qu'est-ce qu'il dit ?* *il dit quoi ?*, *c'est quoi qu'il dit ?*).

Quoi qu'il en soit, il s'avère que la syntaxe et le discours ne sont que faiblement impliqués dans la détermination des variétés diastratiques : ainsi, des entités comme la « langue des jeunes » ou le « français populaire » sont identifiables avant tout à travers le lexique, le phonique (segmental et prosodique), ou le morphologique, ou encore par le discursif à travers des formules toutes faites (*riche de chez riche*) ; mais très peu par la syntaxe.

5. La théorisation sociolinguistique et la langue

Si la variabilité linguistique ne se trouve pas épuisée par des phénomènes linguistiques ponctuels dont l'organisation est dominée par le système, qu'est-ce que la langue ? Une figure historique de la position qui découle d'une telle conception de la variation (en grande partie reconduite et résumée par la sociolinguistique) est l'idée qu'il existe des « points fragiles » du système. En limitant le phénomène de variation à de tels points indiqués par le système comme des lieux de possible investissement extra-linguistique, on sauve l'idée de système et de langue unitaire, qui aurait pu être mise à mal par l'existence de la variation. De fait, on limite ainsi l'apport du sociolinguistique à une nouvelle figure de l'exploration structuraliste, avec supplément d'âme du côté du social.

Pour beaucoup de (socio)linguistes, il existe une linguistique reposant sur des bases scientifiques et neutres, comme le structuralisme ou la grammaire générative, et il n'y a pas lieu de ne mettre en cause parce qu'elles peuvent convenir à tout type d'élaboration théorique. Il ne resterait alors plus à une linguistique soucieuse du social qu'à pratiquer une mise en relation de deux dimensions autonomes. D'un côté, un ordre du linguistique, construit sans référence au social, et de l'autre un ordre du social/historique, conçu avant et indépendamment de toute expression linguistique. Le sociolinguistique ne serait alors rien d'autre qu'une mise en relation du social et du langagier (Cameron 1995 pour une critique de cette position), dont la co-variation a constitué une figure historique essentielle, compatible et avec une théorie linguistique préconstituée, et avec une théorie sociologique préconstituée ; chacune des deux étant construite sans considération de l'autre pan⁸. Aussi, dans la plupart de leurs théories, les sciences sociales ne s'intéressent-elles pas à la langue, et la conception dominante dans les sciences du langage est-elle demeurée résolument asociale.

Pour mettre en rapport la langue à son extérieur, la sociolinguistique a le plus souvent

regardé la langue comme un « reflet » du social (Gadet 2000 pour une critique). Dans la situation française, on a fait intervenir un niveau intermédiaire entre le social et un système de langue hérité de la linguistique néo-saussurienne (Mazière 2005), l'analyse de discours offrant un ancrage contextuel et écologique que la sociolinguistique ne situait que dans des « facteurs externes », théorisés selon une sociologie rudimentaire. C'est dans ce cadre, comme dans une critique de la co-variation, qu'on a pu s'interroger sur ce que font en parlant les locuteurs de différents groupes sociaux. Disent-ils la même chose, tout en disant différemment ? Ou bien, la différence de positions énonciatives produit-elle des sens différents (Pêcheux 1975, au moins pour une position du problème) ?

Deux difficultés se conjoignent : celle, pour des linguistes marqués par une épistémologie structuraliste, de lier deux ordres posés comme extérieurs l'un à l'autre, système linguistique et faits sociaux ; celle, pour une sociolinguistique qui s'est mal déprise de l'influence structuraliste, de donner un statut aux questions de constitution des données, et d'intégrer les mécanismes sociaux dans un ordre du linguistique. Ces difficultés sont apparues plus faciles à formuler à partir du moment où l'on a senti que la rencontre du linguistique et du social (LE sociolinguistique) pouvait s'appréhender à partir de l'oral, de l'interaction et de l'ordinaire.

Conclusion

Les questions soulevées par une confrontation entre sociolinguistique et conception de la langue participent d'une approche qu'il est pour la sociolinguistique nécessaire d'accepter de mener, celle d'un décloisonnement du reste des sciences du langage. Son engagement dans des débats actuels de la discipline ne devrait plus, en effet, permettre de continuer à la regarder comme ce supplément d'âme un peu marginal que conçoivent encore la majorité des linguistes (Coupland 2001, pour le déficit d'engagement théorique de cette discipline). Mais, dans un tel débat, Bernard n'aura plus jamais l'occasion de défendre son point de vue, ni moi de m'affronter à lui.

Bibliographie

- Berrendonner Alain, 2002, « Les deux syntaxes », *Verbum* XXIV 1-2, 23-35.
- Berrendonner Alain, 2004, « Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques », in *Interactions orales en contexte didactique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*, A. Rubatel (Dir), Lyon, PUL, 249-64.
- Bilger Mireille (dir), 1999, « L'oral spontané », Numéro spécial de la *Revue Française de Linguistique Appliquée*, IV-2.
- Cameron Deborah, 1995, *Verbal Hygiene*, London & New York, Routledge.
- Cappeau Paul & Françoise Gadet, à paraître, « Les grands corpus, nouvel Eldorado ? », *Revue Française de Linguistique Appliquée*.
- Coupland Nikolas, 2001, « Introduction : Sociolinguistic theory and Social Theory », in *Sociolinguistics and Social Theory*, N. Coupland, S. Sarangi & C. Candlin Ed., London, Longman, 1-26.
- Gadet Françoise, 2000, « Vers une sociolinguistique des locuteurs », *Sociolinguistica* n°14, « Die Zukunft der europäischen Soziolinguistik », 99-103.
- Gadet Françoise, 2004, « La signification sociale de la variation », *Romanistisches Jahrbuch Band 54*, 98-114.
- Halliday Michael, 1978, *Language as Social Semiotics*, London, University Park Press.
- Labov William, 1963, « The Social Motivation of a Sound Change », *Word* 19: 273-309.
- Marcellesi Jean-Baptiste & Bernard Gardin, 1974, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse.
- Mazière Francine, 2005, *L'analyse du discours. Histoire et pratique*, Paris, PUF, Que sais-je ?

Miller James & Regina Weinert, 1998, *Spontaneous Spoken Language*, Oxford University Press.

Mondada Lorenza, 1998, « Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste », *Cahiers de l'ILSL* n° 10, 39-68.

Pecheux Michel, 1975, *Les vérités de la Palice*, Paris, Maspéro.

Notes

¹ Ainsi, dans l'ouvrage de Marcellesi & Gardin 1974, qui est longtemps demeuré le seul manuel français de sociolinguistique (et qui a l'intérêt de présenter des débats, et pas seulement une succession de théories), aucun des chapitres n'affronte réellement une telle question.

² Tous les sociolinguistes ne font pas usage du mot « variation », qui demeure attaché à une perspective variationniste. Mais de fait, le fait d'accepter les catégories de la grammaire ne peut déboucher que sur une perspective de co-variation (mise en rapport de deux plans, intervenant ultérieurement à l'établissement des catégories d'analyse).

³ Du point de vue linguistique, bien entendu. Car il n'y a pas à douter qu'une telle chose existe au plan historico-politique.

⁴ Si la sociolinguistique ne discute pas de la *langue*, elle ne discute pas davantage (ou pas de façon radicale) de toute une série de notions du côté linguistique, comme *variété*, ou du côté social, comme *communauté* ou *identité*. C'est que, en général, elle ne s'est pas donné les moyens de questionner les processus de catégorisation à l'œuvre dans l'élaboration de son savoir scientifique.

⁵ Je mets ici ce terme entre guillemets, car je le trouve trop marqué par le rapport entre variable et invariant (et du coup imposant l'idée qu'il y a de l'invariant). Mais comme c'est lui qui s'est imposé, il me semble inutile de tenter de mettre en circulation un terme plus adapté (Gadet 2004).

⁶ Voir Mondada 1998 sur la faiblesse de réflexion des linguistes quant au rapport qu'ils entretiennent avec le terrain, les informateurs, les technologies, et la contextualisation.

⁷ Ce terme n'est pas aussi facile à définir qu'il y semblerait à première vue, et peut faire lui aussi l'objet de débats. Voir Bilger 1999.

⁸ Dans son étude à Martha's Vineyard, Labov 1963 ayant dû récuser tous les facteurs sociaux qu'il peut associer aux variables étudiées, trouve une explication par un phénomène qui n'est pas de mise en rapport entre linguistique et social, mais bien sociolinguistique : une « identité vineyardaise » exprimée à travers une prononciation spécifique de deux diphtongues. Cette réflexion aurait dû conduire à récuser la co-variation, au contraire de ce qui s'est passé, l'installation d'une sociologie essentialiste à côté de la linguistique du consensus, les deux mises en rapport dans la co-variation.